

## Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents

### Travaux du LOT 1

### TRANCHE 2 – Site Pilote

#### Compte-rendu de la réunion de piquetage 1<sup>er</sup> mars 2018

<b>Lieu :</b>	Route de Chevreux, 02200 SOISSONS
---------------	-----------------------------------

<b>Maître d'ouvrage :</b>	<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>Entreprise :</b>
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	FORETS ET PAYSAGES

<b>Nom, Prénom :</b>	<b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
GERAULT Nicolas	Président du syndicat			✓
HUGE Maurice	Vice-Président du Syndicat	✓		
HUCHET William	Union des Syndicats	✓		
LAURENT Sébastien	FORETS ET PAYSAGES	✓		
LEPAGE Dominique	Ville de Soissons			✓
	Agence de l'eau Seine-Normandie			✓
	Direction Départemental des Territoires de l'Aisne			✓
	Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique			✓
	Agence Française pour la Biodiversité			✓

- Cette réunion concerne le suivi de chantier du LOT 1 de la tranche 2 -Site Pilote- du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise FORETS ET PAYSAGES – (Siège Social : Ferme de la Tour, 59330 BEAUFORT) pour le lot 1 (entretien du lit et des berges) et MASCITTI NINO (Siège Social : Rue des Bûcherons, 02600 VILLERS-COTTERETS) pour les lots 2 (mise en défens de la rivière) et 3 (restauration du lit et des berges – restauration de la continuité écologique).

## SITUATION ACTUELLE :

- L'entreprise FORETS ET PAYSAGES se situe actuellement sur le tronçon 5.CRI.2 au niveau de la parcelle du Moulin Crèvecoeur.
- Le tronçon 5.CRI.1 situé sur le secteur du lycée Hôtelier est terminé.

### Entretien de la ripisylve sur le tronçon 5.CRI.1 (secteur du Lycée Hôtelier)

- Commune : Soissons
- Cours d'eau : la Crise
- Travaux réalisés : Entretien ripisylve, 400 ml réalisés



Avant travaux



Après travaux



Avant travaux



Après travaux





[Avant travaux \(embâcle\)](#)



[Après travaux](#)



[Déchets retirés du lit du cours d'eau](#)

● **Observations :**

- L'entreprise FORETS ET PAYSAGES a réalisé **400 ml** d'entretien depuis le lancement des travaux sur le site pilote.
- L'entretien de la ripisylve a permis de réaliser une sélection végétative des arbres en bordure de cours d'eau. Des trouées de lumière ont été ponctuellement réalisées, sur les zones les plus denses, afin de favoriser le développement des végétaux herbacés et arbustifs.
- Les embâcles ont été retirés du lit afin de restaurer la dynamique d'écoulement. En ce qui concerne les déchets, un passage sera réalisé par l'entreprise sur l'ensemble du linéaire à la fin des travaux d'entretien.
- Les travaux d'entretien de la ripisylve sur l'ensemble du linéaire permettent d'obtenir des conditions favorables pour préparer les futurs travaux prévus dans le lit du cours d'eau avec la création de banquettes d'hélophytes notamment.
- Les arbres abattus ainsi que les produits de coupe ont été laissés à disposition de la ville de Soissons, propriétaire des berges sur ce secteur et donc des produits naturels (bois, vase, sable et pierre) présents sur ces parcelles (article L.215-2 du Code de l'environnement). Comme convenu avec M. LEPAGE, responsable du service Espace Verts de la ville de Soissons, les produits de coupe sont acheminés par l'entreprise FORETS ET PAYSAGES sur des zones stratégiquement accessibles pour que la ville de Soissons puisse par la suite valoriser le bois.

## À REALISER :

- Pour la suite du chantier, l'entreprise FORETS ET PAYSAGES va continuer les travaux d'entretien de ripisylve sur le tronçon 5.CRI.2 (site du Moulin Crèvecoeur).

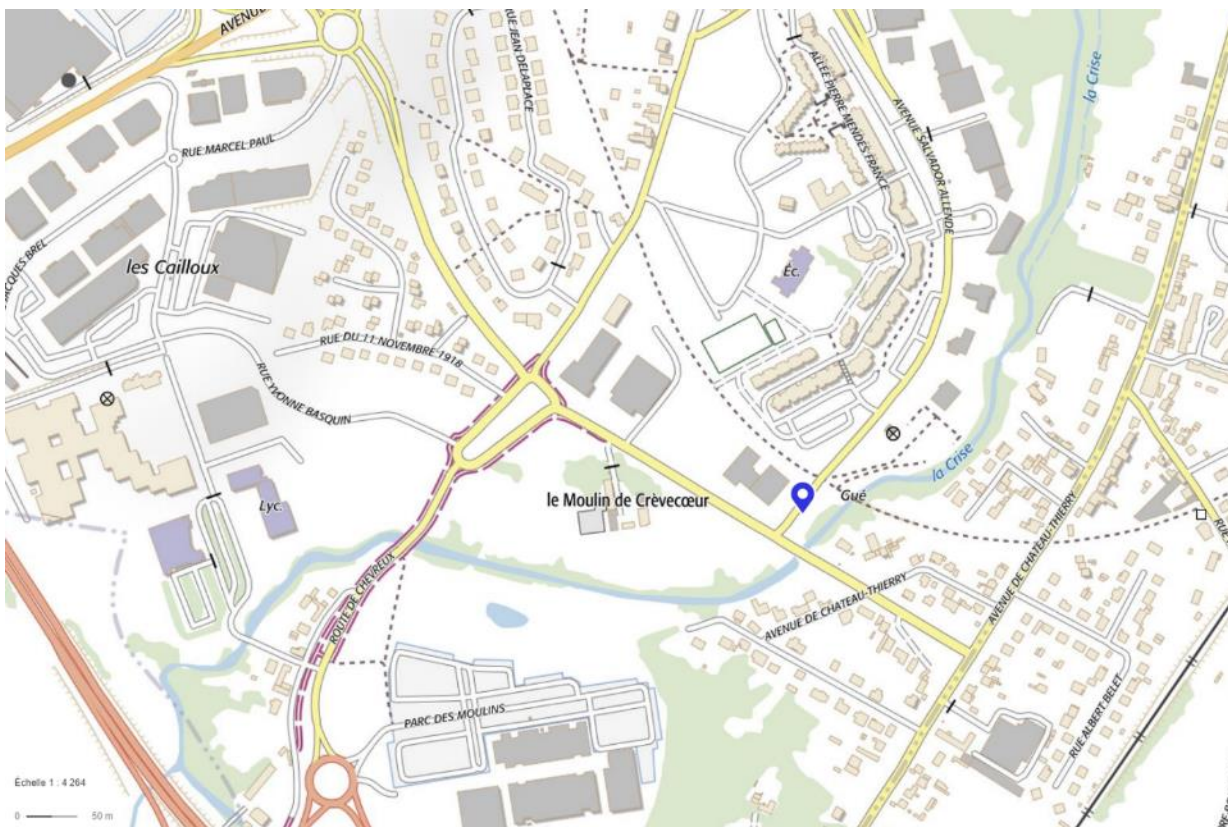
## REMARQUES, OBSERVATIONS :

- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Lors de la phase travaux, l'accès au public sera interdit sur les secteurs en cours de réalisation. Le périmètre d'intervention sera matérialisé par de la rubalise ainsi que des panneaux de chantier.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien et de restauration de la Crise et de ses affluents, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :

M. WILLIAM HUCHET – Union des syndicats .....03.23.20.36.74 – 06.07.71.26.60

## LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue le **jeudi 8 mars 2018 à 10h00**, 38 avenue Salvador Allende 02200 Soissons.



Le service technique,



